



ORDRE du JOUR
du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **04 JUIN 2018** à 18h30

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité – CRAC – par la SPL Agate 2016 et 2017 – Construction d’une halle de sports	Monsieur le Maire
N°2	Actualisation des taux maximaux pour 2019 applicables en matière de taxe locale sur la publicité extérieure - TLPE	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°3	Revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d’électricité	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°4	Engagement de la commune de Milhaud relatif au projet de station de lavage collective de pulvérisateurs	Monsieur Denis MERLO
N°5	Participation des familles aux sorties de l’accueil de loisirs sans hébergement – ALSH –	Madame Aurélie FOUCHARD
N°6	Gratification forfaitaire attribuée aux stagiaires BAFA accueillis au sein de l’ALSH municipal pour des durées n’excédant pas deux mois	Madame Aurélie FOUCHARD
N°7	Subventions annuelles de fonctionnement aux associations 2018	Madame Elisabeth FESQUET
N°8	Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre l’association « Li Taù » et la commune de Milhaud – attribution d’une subvention exceptionnelle	Madame Huguette SARTRE
N°9	Convention de mise à disposition de la licence de débit de boissons de 4 ^{ème} catégorie à l’association « Li Taù»	Monsieur le Maire
N°10	Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et maintien du paritarisme numérique	Monsieur André BOLJAT
N°11	Fixation du nombre de représentants du personnel au comité d’hygiène et de sécurité et des conditions de travail et maintien du paritarisme numérique	Monsieur André BOLJAT
N°12	Convention pour la mise en œuvre de mesures de responsabilisation entre le lycée De Gaulle-Anthonioz et la commune de Milhaud	Madame Zineb HADDOU-OURAHOU
N°13	Etablissement de la liste annuelle du jury criminel tiré au sort pour l’année 2019	Monsieur le Maire
&	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l’article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	



Le Maire de Milhaud

Vice-Président de la Communauté d’Agglomération
Nîmes Métropole

Jean-Luc DESCLOUX

Mairie de Milhaud – 1 rue Pierre Guérin CS 40001 30540 MILHAUD
Tél : 04.66.74.22.88 - Fax : 04.66.74.11.94 - mairie@milhaud.fr